

# ASSEMBLY OF WESTERN EUROPEAN UNION

---

Document 407

17th May 1967

## *State of European Security*

---

### REPORT

*submitted on behalf of the  
Committee on Defence Questions and Armaments  
by Mr. Radoux, Rapporteur*

---

#### *Draft Recommendation*<sup>1</sup> *on the state of European security*

The Assembly,

Considering that the Atlantic Alliance has achieved and is continuing to fulfil in Europe its initial aim of deterring aggression against any of its members ;

Considering that this achievement and the evolution of the political situation in Europe as a whole make it possible to review the aims of the Alliance with a view to fostering peace ;

Noting the establishment of a Nuclear Planning Group in the Alliance ;

Noting the decision of the North Atlantic Council to set up special groups to consider procedures for fulfilling the future tasks of the Alliance ;

Considering that the provisions of the modified Brussels Treaty and the position of the WEU countries should be taken into close consideration in respect of any change affecting the aims and structure of the Atlantic Alliance ;

Considering that a system of effective consultation in the Atlantic Alliance would facilitate concerted action by its members, the need for which is greater than ever ;

Considering that the achievement of an Alliance resting on two pillars depends *inter alia* on its European element being strengthened,

#### RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Take steps to ensure a more effective European contribution to the Alliance by :
  - (a) preparing and presenting joint proposals by the members of WEU on all questions discussed in the North Atlantic Council ;
  - (b) making full use of the possibilities afforded by the Military Committee for voicing the European point of view on the strategy of the Alliance and the relevant force requirements ;
2. As a long-term aim, work for the eventual establishment of a European political and defence community.

---

1. Adopted unanimously by the Committee.

*Members of the Committee* : Mr. *Edwards* (Acting Chairman) ; Mr. *Berkhan* (Vice-Chairman) ; MM. *Amatucci*, *Baumel* (Substitute : *Dusterne*), *Bourgoin*, *Cadorna*, de la Vallée Poussin, *Delforge*, *Draeger*, *Duynstee*, *Foschini* (Substitute : *Matteotti*), *Goedhart*, *Hannan*, *Housiaux* (Substitute : *Radoux*), *Jannuzzi*, Lord *Jellicoe*, MM. *Lemmrigh*, *Lenze*, *Massimo Lancellotti*, *Moutet*, *Richard*, van Riel, *Sandys* (Substitute : *Kershaw*), *Schaus*, *Tinaud*, *Voilquin* (Substitute : *Alric*), *Wienand*.

N.B. *The names of Representatives who took part in the vote are printed in italics.*

**Draft Resolution <sup>1</sup>**

**on the withdrawal of NATO-assigned forces  
from the Federal Republic of Germany**

The Assembly,

Considering that the Assembly has not been informed by the Council that the procedures concerning reductions of British forces on the continental mainland set out in Article VI of Protocol No. II of the modified Brussels Treaty have been complied with ;

Noting also, with anxiety, the proposed withdrawal of some 35,000 United States troops from Germany,

REGRETS

That the discussions leading up to the withdrawal of British forces were held on a tripartite basis and not in accordance with the relevant procedure provided in Western European Union.

---

1. Adopted in Committee by 15 votes to 1 with 1 abstention.

*Members of the Committee: Mr. Edwards (Acting Chairman); Mr. Berkhan (Vice-Chairman); MM. Amatucci, Baumel (Substitute: Duterne), Bourgoin, Cadorna, de la Vallée Poussin, Delforge, Draeger, Duynstee, Foschini (Substitute: Matteotti), Goedhart, Hannan, Housiaux (Substitute: Radoux), Jannuzzi, Lord Jellicoe, MM. Lemmrich, Lenze, Massimo Lancellotti, Moutet, Richard, van Riel, Sandys (Substitute: Kershaw), Schaus, Tinaud, Voilquin, (Substitute: Alric), Wienand.*

N.B. *The names of Representatives who took part in the vote are printed in italics.*

*Etat de la sécurité européenne*

**RAPPORT**

*présenté au nom de la  
Commission des Questions de Défense et des Armements  
par M. Radoux, rapporteur*

**Projet de recommandation <sup>1</sup>  
sur l'état de la sécurité européenne**

L'Assemblée,

Considérant que l'Alliance atlantique a réalisé et continue à remplir en Europe son objectif initial qui est de dissuader toute agression contre l'un de ses membres ;

Considérant que cette réalisation et l'évolution de la situation politique dans l'ensemble de l'Europe rendent possible un réexamen des objectifs de l'Alliance pour lui permettre de contribuer au progrès pacifique de l'avenir ;

Prenant acte de l'existence d'un comité de planification nucléaire au sein de l'Alliance ;

Prenant acte de la décision prise par le Conseil de l'Atlantique nord de créer des groupes spéciaux chargés d'examiner les procédures à adopter pour les tâches futures de l'Alliance ;

Estimant que les dispositions du Traité de Bruxelles modifié et la position des pays de l'U.E.O. devraient être sérieusement prises en considération en vue de tout changement touchant aux objectifs et aux structures de l'Alliance atlantique ;

Estimant qu'un système de consultation véritable au sein de l'Alliance atlantique faciliterait une action concertée de ses membres rendue plus nécessaire que jamais ;

Estimant que la réalisation d'une Alliance fondée sur deux piliers dépend notamment du renforcement de l'élément européen en son sein,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

1. De prendre les mesures susceptibles d'accroître l'efficacité de la contribution européenne à l'Alliance :

- (a) en élaborant et en présentant des propositions concertées des membres de l'U.E.O. sur toutes les questions discutées au sein du Conseil de l'Atlantique nord ;
- (b) en utilisant pleinement les possibilités offertes par le Comité militaire pour mettre en valeur le point de vue européen sur la stratégie de l'Alliance et les besoins en forces nécessaires à son application ;

2. D'œuvrer, à long terme, pour la création éventuelle d'une communauté politique et de défense européenne.

1. Adopté par la commission à l'unanimité.

*Membres de la commission* : M. *Edwards* (président par intérim) ; M. *Berkhan* (vice-président) ; MM. *Amatucci*, *Baumel* (suppléant : *Duterne*), *Bourgoïn*, *Cadorna*, de la Vallée *Poussin*, *Delforge*, *Draeger*, *Duynstee*, *Foschini* (suppléant : *Matteotti*), *Goedhart*, *Hannan*, *Housiaux* (suppléant : *Radoux*), *Jannuzzi*, *Lord Jellicoe*, MM. *Lemrich*, *Lenze*, *Massimo Lancellotti*, *Moutet*, *Richard*, *van Riel*, *Sandys* (suppléant : *Kershaw*), *Schaus*, *Tinaud*, *Voilquin* (suppléant : *Alric*), *Wienand*.

N.B. *Les noms des Représentants ayant pris part au vote sont imprimés en italique.*

**Projet de résolution <sup>1</sup>**  
**sur le retrait de la République Fédérale d'Allemagne**  
**de forces affectées à l'O.T.A.N.**

L'Assemblée,

Considérant que l'Assemblée n'a pas été informée par le Conseil de ce que les procédures relatives à des réductions de forces britanniques sur le continent européen, procédures prévues à l'article VI du Protocole N° II du Traité de Bruxelles modifié, ont été suivies ;

Inquiète, par ailleurs, du projet américain de retrait de 35.000 hommes d'Allemagne,

**REGRETTE**

Que les discussions qui ont conduit au retrait de forces britanniques se soient déroulées sur une base tripartite et non pas conformément aux procédures prévues en la matière au sein de l'Union de l'Europe Occidentale.

---

1. Adopté par la commission par 15 voix contre 1 et 1 abstention.

*Membres de la commission* : M. *Edwards* (président par intérim) ; M. *Berkhan* (vice-président) ; MM. *Amatucci*, *Baumel* (suppléant : *Duterne*), *Bourgoin*, *Cadorna*, de la Vallée Poussin, *Delforge*, *Draeger*, *Duynstee*, *Foschini* (suppléant : *Matteotti*), *Goedhart*, *Hannan*, *Housiaux* (suppléant : *Radoux*), *Jannuzzi*, *Lord Jellicoe*, MM. *Lemmrigh*, *Lenze*, *Massimo Lancellotti*, *Moutet*, *Richard*, *van Riel*, *Sandys* (suppléant : *Kershaw*), *Schaus*, *Tinaud*, *Voilquin* (suppléant : *Alric*), *Wienand*.

N. B. *Les noms des Représentants ayant pris part au vote sont imprimés en italiques.*

**Projet de directive**  
**sur l'état de la sécurité européenne**

L'Assemblée,

Considérant :

La Directive n° 30 sur l'avenir de l'Union de l'Europe Occidentale qu'elle a votée à l'unanimité le 15 décembre 1966 ;

La décision prise par le Comité des Présidents de prendre lui-même en charge l'étude des questions touchant à l'avenir de l'U.E.O. ;

La décision prise par les membres de l'Alliance atlantique d'étudier en commun les problèmes concernant son avenir et l'évolution des travaux entrepris à cette fin ;

Les liens organiques existant entre l'Alliance et l'U.E.O. ;

Le fait que l'Assemblée de l'U.E.O. est la seule institution parlementaire européenne habilitée par un traité à traiter des questions concernant la défense de l'Europe,

DEMANDE A SON PRÉSIDENT

De faire poursuivre par le Comité des Présidents l'étude des questions touchant à l'avenir des institutions chargées de la défense de l'Europe ;

De le tenir informé de l'état des travaux menés au sein de l'Alliance à ce propos, notamment entre les deux sessions de l'année 1967 ;

De prendre les mesures nécessaires pour faire connaître, chaque fois que cela paraîtra nécessaire, les points de vues adoptés par le Comité des Présidents à ce propos.

**Draft Order**  
**on the state of European security**

The Assembly,

Considering :

Order 30 on the future of Western European Union adopted unanimously on 15th December 1966 ;

The decision of the Presidential Committee to assume responsibility for studying questions affecting the future of WEU ;

The decision of the members of the Atlantic Alliance to make a joint study of problems concerning its future and the evolution of work in this respect ;

The organic links between the Alliance and WEU ;

The fact that the WEU Assembly is the only European parliamentary body empowered by treaty to deal with European defence questions,

REQUESTS ITS PRESIDENT

To ensure that the Presidential Committee continues its study of questions affecting the future of the institutions responsible for the defence of Europe ;

To keep it informed of the state of work being carried out in the Alliance in this connection, particularly between the two parts of the Thirteenth Session ;

To arrange for the views of the Presidential Committee in this respect to be made known whenever appropriate.